



République Française

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Saint-Omer

Canton de Lumbres

Commune de Zudausques

IMPORTANT

AVIS DE VENTS VIOLENTS

**Météo France place le département en vigilance ORANGE VENT
à compter du vendredi 23 octobre 12h00.**

En prévision de cet épisode tempétueux, le préfet du Pas-de-Calais invite à faire preuve de vigilance et de prudence et rappelle les recommandations suivantes :

- différer les activités sensibles au risque météorologique ;
- limiter et reporter les déplacements non essentiels ;
- sécuriser les chantiers en cours ;
- veiller à procéder au retrait de tout objet sur la voie publique susceptible de constituer un projectile (poubelles, panneaux publicitaires...) ;
- protéger les biens exposés au vent ;
- apporter une attention particulière à l'organisation et la sécurisation des foires et marchés ;
- prendre garde aux chutes d'arbres et d'objets et à ce titre prévoir une fermeture des parcs et jardins et des chemins de halage ;
- éviter les déplacements des enfants accueillis en centre de loisirs dans des zones exposées à des chutes de branches ou d'objets ou à un risque de submersion (digues et plages),
- mettre en préalerte les moyens prévus dans les plans communaux de sauvegarde (PCS) et activer les PCS si nécessaire ;
- diffuser les informations transmises par les autorités le plus largement possible et rappeler à la population les conseils de comportements suivants :
 - Limiter ses déplacements ;
 - Limiter sa vitesse, en particulier en cas de conduite d'un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
 - Ne pas se promener en forêt ou sur le littoral ;
 - Être vigilant aux chutes possibles de branches d'arbre et objets divers ;
 - Ne pas intervenir sur les toitures ;
 - Ne pas toucher aux fils électriques tombés au sol ;
 - Ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
 - Prévoir des moyens d'éclairage de secours ;
 - En cas d'utilisation d'un groupe électrogène, l'installer impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Le maire,
Didier Bée.

Mail : mairie@zudausques.fr- www.zudausques.fr

Toute correspondance administrative est à adresser à monsieur le maire.